



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Mercredi 17 Juin 2015**

Date de la convocation 08 Juin 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - PAULHAN
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise,  <b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M.MALLET Denis,  <b>CANET :</b> M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René,  <b>CEYRAS :</b> Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, Mme PRULIHERE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, M.PONCE Yvan, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie,  <b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier,  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> M.BLANQUER Alain,  <b>MERIFONS :</b> M.VIALA Daniel,  <b>MOUREZE :</b> M.DIDELET Serge,  <b>NEBIAN :</b> M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie,  <b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent,  <b>SALASC :</b> M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT :</b> M.RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE :</b> M.VALENTINI Gérald,  <b>VILLENEUVETTE :</b> M.VIDAL Eric.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude,  Mme OLLIE Sophie à M.RUIZ Salvador,  Mme GREGOIRE Arielle à Mme BLANQUET Elisabeth,  M.VENTRE Philippe à M.LACROIX Jean-Claude,  M.SOULAYROL Alain à M.DIDELET Serge,  M.RODRIGUEZ Joseph à M.COSTES Jean</p>

**Objet : Budget Général – Décision modificative n°1**

Monsieur COSTE rapporte :

*Les décisions modificatives présentées au conseil proposent des ajustements de prévisions budgétaires par transfert de crédits qui s'équilibrent entre eux, mais aussi par inscription de dépenses supplémentaires, financées par des recettes nouvelles ou par un prélèvement sur les dépenses certaines de ne pas être réalisées.*

Il est proposé aux membres du conseil communautaire de retenir les ajustements budgétaires suivants :

**Reprise des résultats 2014 :**

Lors de la reprise des résultats 2014 au budget primitif 2015 du budget général, il a été voté la reprise des résultats 2014 du budget annexe de la zone d'activité de la Lergue, ce budget devant, après approbation du compte administratif 2014, être clôturé.

Aussi, la reprise des résultats s'est faite indépendamment des résultats constatés 2014 du budget général, au lieu de procéder au cumul desdits résultats – c'est-à-dire le cumul des résultats de clôture du budget général ajouté aux résultats du budget de la Lergue.

**Soit en section de fonctionnement :**

- Lergue : - 21 153,71
- Budget Général : + 128 283,96
- **Résultat à reporter 2014** : - 21 153,71 + 128 283,96 = 107 130,25

**Soit en section d'investissement :**

- Lergue : + 147 525,38
- Budget Général : - 967 007,93
- **Résultat à reporter 2014** : + 147 525,38 – 967 007,93 = - 819 482,55

En conséquence, il convient de procéder à la régularisation des écritures de reprise des résultats cumulés, comme suit :

CHAP	DESIGNATION	DEPENSES	CHAP	DESIGNATION	RECETTES
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>-21 153,71</b>	<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>-21 153,71</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	-21 153,71	002	Résultat de fonctionnement reporté	-21 153,71
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>-147 525,38</b>	<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>-147 525,38</b>
001	Résultat d'investissement reporté	-147 525,38	001	Résultat d'investissement reporté	-147 525,38

Cette proposition a reçu un avis favorable de la Commission moyens généraux réunie le 09 juin 2015.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Général telle que présentée ci-dessus

**PRECISE** que ces sommes seront portées au budget 2015 du Budget Général.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20150618-2015-06-17-01-DE  
Date de télétransmission : 19/06/2015  
Date de réception préfecture : 19/06/2015